

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'Hangest en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Marie-Annick suppléante de M. DARCIS Philippe, COULOMBEL Aurélie

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, LEVASSEUR Roger, TEN Franck, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, COTTARD Yves de DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Marie-Corrinne, M. NOCHEZ Didier de PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne

Messieurs DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, LAVOINE Nicolas, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, VIOLETTE Paul, MIANNE Michel, DARCIS Philippe, WABLE Vincent, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique, SZYROKI Jacky

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 37
· dont suppléé : 1

Membres représentés : 5

Votants : 42

Date de la convocation
23 novembre 2023

Secrétaire de séance :
Julia BERTOUX

OBJET : GRILLE TARIFAIRE - PRESTATIONS DES SERVICES TECHNIQUES DE LA CCALN

Rapport de Monsieur Michel Van de Velde, Vice-Président Voirie

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 8 décembre 2022, relative à la tarification des prestations des services techniques à compter du 1er janvier 2023,

Considérant que la convention de prestations des services techniques de la CCALN a été adoptée par délibération du Conseil Communautaire en date du 27 mai 2021,

Considérant que cette convention prévoit la possibilité d'évolution tarifaire par décision de l'assemblée délibérante,

Compte tenu de l'inflation, de l'évolution des coûts de main d'œuvre et de la gestion du matériel,

Sur proposition de la commission Voirie du 21 novembre 2023, il y a lieu d'ajuster la grille tarifaire comme suit :

Prestations en € / heure		Tarifs au 1er janvier 2024 (+2,5%)
Camion	Coût main d'œuvre compris	38,21
Tractopelle		63,67
Fauchage Débroussaillage		64,33
Tracteur Balai		44,58
Tracteur Remorque		31,82
Débroussaillage à dos		38,21
Tondeuse à main*		44,58
Tondeuse auto-portée*		44,58
Main d'œuvre		22,62
Matériaux		Prix coûtant

* intervention urgente uniquement

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- Entérine la grille tarifaire présentée ci-dessus pour une entrée en application à compter du 01 janvier 2024,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé de la Voirie à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 04/12/23

Affiché le 05/12/23

Fait et délibéré, le 30 NOVEMBRE 2023
à HANGEST EN SANTERRE

Le Président,

Alain DOVERGNE